

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 2565-10

## Nouvelles exigences réglementaires et environnementales pour les projets maritimes et fluviaux

### EN BREF

La prise en compte de l'environnement pour la gestion et le développement des projets sur la voie d'eau et les projets portuaires est devenue un enjeu majeur. D'un côté, il faut intégrer les expressions et positions des acteurs : ONG, société civile, l'Agence Française pour la Biodiversité ; de l'autre, le cadre réglementaire devient plus lourd et complexe avec l'évolution des normes sur la gestion des sédiments, les ICPE, la reconquête de la biodiversité, les modalités de participation du public ou encore l'évaluation environnementale et les nouvelles règles d'instruction et d'autorisation. Comment prendre en compte ces nouveaux éléments et les intégrer dans les démarches et projets en cours et à venir ?

### THÉMATIQUES

Les attentes des différents acteurs participant à l'évaluation environnementale. Les nouveaux concepts à intégrer dans le pilotage des études préalables aux enquêtes publiques. Les études techniques nécessaires. Retours d'expérience et paroles d'acteurs. Stratégies d'ordonnement des procédures entre elles et de maturation des projets. Enjeux et risques juridiques.

### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'ouvrage maritime, portuaire et fluviale. Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'œuvre environnementale et de bureaux d'études en charge de travaux maritimes, portuaires et fluviaux.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**APPREHENDER** l'évolution réglementaire et ses conséquences sur la conduite du projet  
**TENIR COMPTE** des enjeux environnementaux et **REPENDRE AUX ATTENTES** des services instructeurs  
**CONCEVOIR** une stratégie d'ordonnement des procédures et des études  
**ELABORER** un planning projet maritime ou fluvial

### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Atelier Pratique
- . Retour d'expérience
- . Echange avec les participants et les intervenants sur un ou plusieurs cas rencontrés par les stagiaires
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Date** : du 19 au 21 octobre 2022 - **Durée** : 3 jours (21 heures)  
**Tarif** : 2 265,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
**Lieu** : France Paris

### COORDINATION

**Sarah KELLOU**, Avocate en droit de l'environnement et de la construction, ,  
**Rita RUSSO**, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MERCREDI 19 OCTOBRE

**9h00**  
Introduction et présentation de la session.

#### Cadre réglementaire

**9h30-11h00**  
Rita RUSSO  
Sarah KELLOU  
Le cadre réglementaire général sur le domaine maritime et fluvial.  
Un cadre d'origine européenne, l'exemple du conflit d'intérêts des autorités administratives.  
Les principales directives européennes.

**11h15-12h30**  
Rita RUSSO  
Prise en compte des enjeux environnementaux.  
L'articulation entre les nouveaux concepts d'évaluation et les procédures.  
L'évaluation environnementale des projets dans le cadre d'une approche globale.  
L'état actuel des nouvelles exigences et référentiels réglementaires.

#### Conduite des études et procédures

**14h00-15h30**  
Rita RUSSO  
**Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont**  
**l'étude d'impact** : points de vigilance, enjeux forts, nouvelles exigences, délais  
Présentation de la vision globale du projet (logigramme).  
Notion de projet

#### MERCREDI 19 OCTOBRE

#### Etude d'impact : approche technique et juridique

**15h45-18h00**  
Rita RUSSO  
Sarah KELLOU  
Approche technique  
Le contentieux de l'étude d'impact

**Fin de la journée à 18h00**

#### JEUDI 20 OCTOBRE

#### Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont

**9h00-12h00**  
Rita RUSSO  
Sarah KELLOU  
- Les études environnementales préalables,  
- La participation et l'information du public : une fragilisation par la loi ASAP,  
- L'autorisation environnementale : IOTA, ICPE, défrichement, les dérogations espèces protégées, énergie,...  
- Les autorisations d'urbanisme  
- Le certificat de projet,  
- L'avis de l'autorité environnementale,  
- Délais de recours et démarrage des travaux,  
- Cas particulier des projets de dragages

#### JEUDI 20 OCTOBRE

#### Recensement des procédures et études environnementales de la phase aval

**13h30-15h30**  
Rita RUSSO  
Sarah KELLOU  
- Le patrimoine historique  
- L'archéologie  
- Le foncier  
- Les mesures compensatoires et le suivi environnemental en phase travaux  
- Post-autorisation : porter-à-connaissance, comités de suivi (mesures ERC), contrôles des services de l'Etat & sanctions, modification des autorisations, etc

#### Atelier pratique

**15h45-17h30**  
**Exercice pratique collectif pour appréhender concrètement (sur un projet) les problématiques réglementaires, leurs conséquences techniques, identifier les procédures applicables.**

**Fin de la journée à 17h30**

#### VENDREDI 21 OCTOBRE

#### Stratégie d'ordonnements et procédures

**9h00-10h45**  
Rita RUSSO  
**Exercice pratique collectif pour appréhender la notion d'ordonnement et les possibilités pour optimiser un planning.**

## PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

### VENDREDI 21 OCTOBRE

#### Les services instructeurs

**11h00-12h30**

Alexandre HERMENT, *DDTM de Seine-Maritime*

La démarche d'instruction du projet, les critères d'évaluation des études suite aux réformes environnementales.

#### Retours d'expériences des participants

**14h00-16h45**

Sarah KELLOU

Rita RUSSO

**Retours d'expériences et échanges avec les stagiaires sur leurs projets personnels et présentation des procédures.**

Restitution des groupes et partage de l'analyse de productions.

**16h45 - 17h00**

Conclusion et évaluation de la session.

**Fin de la journée à 17h00**